

# Etudes Bibliques – 1<sup>ère</sup> Epître aux Corinthiens (2)

## Réponse aux questions posées

Les questions se sont concentrées sur le statut de la femme dans les textes de saint Paul.

### 1. Réflexion générale

Pour y répondre, il faut d'abord se rappeler trois choses (je reprends ici des éléments de l'exposé d'introduction) :

1° Le contexte culturel du 1<sup>er</sup> siècle, qui est radicalement différent de ce qu'il est aujourd'hui en Occident. Ainsi, dans l'Antiquité, tant chez les Juifs que chez les Grecs et les Romains, la femme ne pouvait jamais contredire son mari. Si elle prononçait en public des paroles qui n'étaient pas en accord avec celles de son époux, elle le déshonorait. Il faut aussi se rappeler que l'amélioration réelle du statut de la femme, dans nos pays, date de moins d'un siècle. Encore au début du 20<sup>e</sup> siècle, si une femme se promenait en rue « en cheveux », comme on disait alors, elle était regardée de travers. Donc, un premier élément à retenir : Paul s'adresse à une société très hiérarchisée et il peut difficilement attaquer de front les usages en vigueur.

2° Il faut faire la distinction entre les écrits authentiques de Paul et les épîtres deutéropauliniennes et pastorales. C'est en effet essentiellement dans ces lettres, qui sont l'œuvre de successeurs de Paul, que se trouvent les textes les plus « choquants » à ce point de vue. En particulier dans la 1<sup>ère</sup> lettre à Timothée, où on trouve ce passage : *« Je ne permets pas à une femme d'enseigner, ni de dominer son mari ; mais qu'elle reste dans le calme. En effet, Adam a été modelé le premier, et Ève ensuite. Et ce n'est pas Adam qui a été trompé par le serpent, c'est la femme qui s'est laissé tromper, et qui est tombée dans la transgression. Mais la femme sera sauvée en devenant mère, à condition de rester avec modestie dans la foi, la charité et la recherche de la sainteté »* (1Tm 2, 12-15). Une telle attitude est étrangère à l'esprit de Paul et à sa conception de la communauté chrétienne. L'exégète Michel Quesnel écrit à ce sujet : *« Tandis que les premières communautés pauliniennes étaient animées par une poussée d'émancipation féminine (repérable dans les Lettres authentiques), la génération suivante ("Paul après Paul") aurait de nouveau durci ses positions, en raison de l'inculturation de la foi aux pratiques sociales de l'époque, oublieuse de la nouveauté apportée par Jésus. Ainsi, les "codes domestiques" des Lettres pastorales reproduisent ceux de la société ambiante, avec leur lot d'inégalités sociales »*.

3° Enfin, il y a une règle générale qui est essentielle pour interpréter les Écritures : éviter d'isoler un verset en le sortant de son contexte et, plus largement, en négligeant la portée fondamentale de l'enseignement donné. Dans le cas de Paul, des versets à première vue choquants sont nettement rééquilibrés par d'autres affirmations.

## 2. Comment comprendre les écrits de Paul sur la femme ?

Il faut relire tous ces textes en tenant compte des trois critères que je viens d'indiquer, mais surtout en essayant de voir quels est l'axe essentiel de la pensée de Paul. Elle est tout entière marquée par la Croix du Christ, révélation de la sagesse d'un Dieu « faible ». Tous les comportements chrétiens doivent, pour lui, être marqués par cette attitude : l'appartenance au Christ instaure une égalité radicale. C'est ce qu'il exprime dans la Lettre aux Galates : « ... tous, dans le Christ Jésus, vous êtes fils de Dieu par la foi. En effet, vous tous que le baptême a unis au Christ, vous avez revêtu le Christ ; il n'y a plus ni juif ni grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme, car tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus. » (Ga 3,26-28). Michel Quesnel écrit à ce propos : « Écrire que les esclaves sont fondamentalement égaux des hommes libres, personne ne pensait cela. Écrire que la différence entre les hommes et les femmes n'a rien de fondamental est tout aussi impensable. On a mis longtemps à supprimer officiellement l'esclavage. On est encore loin d'accorder aux femmes les mêmes avantages qu'aux hommes. Je rappelle qu'en France, les femmes n'ont acquis le droit de vote qu'en avril 1944. » Et, si on y regarde de près, tous les versets des lettres de Paul qui semblent donner à la femme un statut inférieur sont « compensés » par d'autres qui rétablissent l'équilibre. Quand nous lisons : « *femmes, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur* » (Ep 5,22), il faut mettre cette parole en relation avec le verset précédent : « *Soyez soumis les uns aux autres* » et avec le verset suivant : « *Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église et s'est livrée pour elle* » (Ep 5, 25). Et quand il dit : « *Enfants, obéissez à vos parents* » (Ep 6,1), il faut lire la suite : « *Vous, parents, ne révoltez pas vos enfants* ». On le voit, Paul insiste toujours sur une réciprocité dans la relation époux-épouse et parents-enfants.

D'autre part, comme je l'ai indiqué dans l'exposé introductif, Paul donne aux femmes de son entourage un statut et des fonctions qui seraient ailleurs impensables à son époque. Il est à ce point de vue, dans la continuité de Jésus, qui s'entoure de femmes, même si, conscient de la mentalité de son époque, il ne leur confère pas directement une fonction d'apôtres. Dans un ouvrage intitulé *Les femmes de saint Paul*, l'exégète Chantal Reynier trace le portrait d'une vingtaine de femmes qui ont collaboré avec lui (Voir le compte rendu de

ce livre : <https://www.la-croix.com/Culture/Saint-Paul-liberateur-femmes-deux-livres-comprendre-2021-02-17-1201141235> )

## **2. La question du voile**

L'obligation pour les femmes de se couvrir la tête en public traverse les époques et les continents. C'était certainement le cas du temps de Paul dans l'Empire romain, où il a prêché, et on voit que Paul doit en tenir compte, même s'il fait quelque peu « éclater » cette contrainte. C'est encore le cas aujourd'hui dans des pays où domine un islam radical. C'est encore aussi le cas, mais seulement dans les lieux de culte, pour certaines aires culturelles : hispaniques (Amérique du Sud), slaves, Corée du Sud, etc.

## **3. Ecrits de femmes, dans l'Antiquité**

Oui, dans la Rome et la Grèce antiques, des femmes ont écrit, dans différents domaines. Mais, à part quelques rares exceptions, comme la poétesse Sappho, elles sont tombées dans l'oubli. On peut sans doute y voir un effet de l'attitude dominatrice des hommes dans les sociétés, non seulement antiques, mais même contemporaines. On a un phénomène similaire dans la musique classique : Fanny Mendelssohn reste dans l'ombre de son frère Félix et Clara Schumann dans celle de son mari Robert...

Une liste des écrivaines de l'antiquité :

<https://www.arretetonchar.fr/sententiae-antiquae-de-nombreuses-femmes-auteurs-dans-lantiquite/>

## **4. Références de l'ouvrage que j'ai cité pendant l'exposé**

Il s'agit d'un numéro (66) de l'excellente collection « Cahiers Evangiles ».

Maurice CARREZ, *La Première Epître aux Corinthiens*, Paris, Ed. du Cerf, 2005.

André Brombart  
21 avril 2022